

Tarifs rentrée 2023 / 2024

FRAIS D'INSCRIPTION (toutes sections) : 158 €

Payables à l'inscription non rendus en cas de désistement

CONTRIBUTIONS FAMILIALES MENSUELLES (sur 10 mois)

3^{ème} Prépa-Métiers:

26,50 € / Mois

CAP Production Service en Restauration:

39 € / Mois

Bac Pro Métiers de la Relation Clients

Bac Pro Métiers de la Restauration

42 € / Mois

CAP Coiffure,

MC Coiffure, Coupe, Couleur

49 € / Mois

Bac Pro Accompagnant Soins et Services à la Personne

Bac Pro Métiers de la Beauté

Bac Pro Esthétique

49 € / Mois

BTS Economie Sociale Familiale

73 € / Mois

DEMI-PENSION (sur 10 mois)

Repas	Tarifs mensuels
5 Repas / semaine	133,40 €
4 Repas / semaine	106,70 €
3 Repas / semaine	80,00 €
2 Repas / semaine	53,40 €
1 Repas / semaine	26,70 €

Au choix des familles à déterminer à la rentrée

INTERNAT (sur 10 mois)

Nuitée et Repas : **405 € / Mois**

Nuitée et Repas 2 nuits/semaine (Classe de MC) : **162 € / Mois**

La facture annuelle est établie en septembre

LA PROVIDENCE – LYCEE PROFESSIONEL PRIVE

1 rue des Frères Mesguin - 57260 Dieuze - secretariat.prov.dieuze@wanadoo.fr

Tel : 03 87 86 04 86 – Fax : 03 87 86 85 25 - www.la-providence-dieuze.com

Coût du matériel des différentes sections

Tous les tarifs mentionnés dans le tableau ci-dessus sont donnés à titre indicatif.

SECTIONS	FILLES	GARÇONS	ACOMPTE à régler à l'inscription
1^{ère} année CAP PSR - Tenue (à régler au fournisseur)	95 €	95 €	-
2^{ème} Métiers Hôte Restauration - Tenue (à régler au fournisseur)	253 €	279 €	-
2^{de} Métiers de la Beauté option esthétique - Trousseau* - Tenue (à régler au fournisseur)	165 € 38 €	-	Un chèque de caution devra être remis à la rentrée
2^{de} ASSP - Tenue* (à régler au fournisseur)	77 €	80 €	-
CAP Coiffure* et 2^{de} Métiers de la Beauté option coiffure - Matériel de coiffure (à régler à la coopérative de l'établissement) - Tenue (à régler au fournisseur)	500 € 38 €	500 € 38 €	80 €

Jusqu'à ce jour, la région accordait une aide au 1^{er} équipement. Si cette aide est maintenue, elle pourrait être de 80 à 220€. L'aide est versée directement à l'établissement qui est chargé selon les cas de la reverser aux familles.